

Finales départementales - Filière Jeune – 01 et 02 février 2025

Lieu : Salle des sports Emile Quéva – 1 rue Roger SALENGRO – 62138 HAINES

Le 23 décembre 2024

Samedi 01 février 2025

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

	PLATEAU A					PLATEAU B				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
14 h 30	N8 – 7/10	N8 – 7/10	N8 – 7/10	N8 – 7/10	N8 – 7/10	N8 – 7/14	N8 – 7/14	N8 – 7/14	N7 – 7/9	N7 – 7/9
	Barlin	Beuvry	Carvin	Guines	Harnes	Guines	Harnes	Sains en Gohelle	Carvin	Hulluch
16 h 20	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11
	Carvin	Barlin 1	Arras 1	Sallaumines 1	Harnes	Arras	Beuvry	Loison	Sallaumines 1	Wingles
18 h 10	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N8 – 7/9	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11	N7 – 7/11	
	Calais	Barlin 2	Arras 2	Sallaumines 2	Guines	Calais	Outreau	Guines	Sallaumines 2	

PALMARES : 20 h 00

PLATEAU A : réunion juges : 13 h 30 niveau juge : BFO1 N7				PLATEAU B : réunion juges : 13 h 30 niveau juge : BFO1 N7			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Barlin	Beuvry	Arras	Sallaumines	Guines	Sallaumines	Calais	Hulluch
Carvin	Guines	Calais	Harnes	Arras	Harnes	Beuvry	Carvin

Engagements des équipes ET des juges via : <http://clubs.ufolepgym.com> au plus tard 10 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'horaire prévue, cf règlement).

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent).

FORFAIT : les forfaits sont à envoyer par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).

Finales départementales - Filière Jeune – 01 et 02 février 2025

Lieu : Salle des sports Emile Quéva – 1 rue Roger SALENGRO – 62138 HAINES

Le 23 décembre 2024

Dimanche 2 février 2025

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

	PLATEAU A				PLATEAU B			
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
9 h 30	N8 – 7/12	N8 – 7/12	N8 – 7/12	N8 – 7/12	N7 – 7/12	N7 – 7/12	N7 – 7/12	N7 – 7/12
	Fouquières	Loison 1	Beuvry	Barlin	Haines	Carvin	Sains en Gohelle	Wingles
10 h 50	N8 – 7/12	N8 – 7/12	N8 – 7/12	N8 – 7/12	N7 – 7/12	N7 – 7/12	N7 – 7/12	N7 – 7/14
	Carvin	Wingles + 1 ind	Saint Martin 1	Guines	Calais	Barlin + 1 ind	Marquise	Fouquières
12 h 10	N8 – 7/12	N8 – 7/12	N8 – 7/12	N8 – 7/12	N7 – 7/14	N7 – 7/14	N7 – 7/14	N7 – 7/14
	Calais	Loison 2	Saint Martin 2	Arras	Guines	Carvin	Harnes	Montigny

PALMARES : 13 h 30

<u>PLATEAU A</u> : réunion juges : 8 h 30 niveau juge : BFO1 N7				<u>PLATEAU B</u> : réunion juges : 8 h 30 niveau juge : BFO1 N7			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Carvin	Beuvry	Barlin	Wingles	Haines	Carvin	Wingles	Calais
Arras	Calais	Saint Martin	Guines	Barlin	Marquise	Montigny	Guines

Engagements des équipes ET des juges via : <http://clubs.ufolepgym.com> au plus tard 10 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'horaire prévue, cf règlement).

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent).

FORFAIT : les forfaits sont à envoyer par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).

Finales départementales - Filière Jeune – 01 et 02 février 2025

Lieu : Salle des sports Emile Quéva – 1 rue Roger SALENGRO – 62138 HAINES

Le 23 décembre 2024

Dimanche 2 février 2025

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

PLATEAU A				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
14 h 30	N6 – 7/12	N6 – 7/12	N6 – 7/12	N6 – 7/12
	Carvin	Harnes	Hulluch	Montigny
15 h 50	N6 – 7/12	N6 – 7/11	N6 – 7/11	N6 – 7/11
	Outreau	Arras 1	Haisnes	Marquise
17 h 10	N6 – 7/11	N6 – 7/11	N6 – 7/11	N6 – 7/11
	Calais	Arras 2	Outreau	1 ind Arras

PALMARES : 18 h 30

PLATEAU A - réunion juges : 13 h30 niveau juge : BFO2 N6			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Carvin	Harnes	Calais	Hulluch
Haisnes	Montigny	Arras	Marquise

Engagements des équipes ET des juges via : <http://clubs.ufolepgym.com> au plus tard 10 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'horaire prévue, cf règlement).

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent).

FORFAIT : les forfaits sont à envoyer par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).